



**CONTRAT D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC  
PARKING MOTOBALL  
ANNÉE 2024**

Entre les soussignés :

**La commune de HOULGATE**, représentée par son Maire, Olivier COLIN, agissant conformément à l'article L. 2.122-22 du CGCT, d'une part,

Et

**Le demandeur désigné ci-après :**

NOM et Prénom : .....

Adresse personnelle : .....

N° Téléphone fixe : .....

N° Téléphone mobile : .....

Adresse mail : .....

N° SIRET (1)

Nom de l'enseigne commerciale : .....

Adresse commerciale : .....

(1) Aucune autorisation ne sera délivrée si le n° de SIRET n'est pas fourni

**JE SOUSSIGNE(E)** : Madame, Monsieur, Nom : .. Prénom : .....

**1 - SOLLICITE** l'autorisation d'un emplacement sur le parking du motoball **pour la période du 15 juin au 15 septembre (2 jours maximum par semaine)** soit :

(2)  LUNDI de ..... H ..... à ..... H .....

(2)  MARDI de ..... H ..... à ..... H .....

(2)  MERCREDI de ..... H ..... à ..... H .....

(2)  JEUDI de ..... H ..... à ..... H .....

(2)  VENDREDI de ..... H ..... à ..... H .....

(2)  SAMEDI de ..... H ..... à ..... H .....

(2)  DIMANCHE de ..... H ..... à ..... H .....

(2) Cocher les cases correspondantes

**2 - SOLLICITE** l'autorisation d'un emplacement sur le parking du motoball **pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre (2 jours maximum par semaine)** soit :

- LUNDI de ..... H ..... à ..... H .....
- MARDI de ..... H ..... à ..... H .....
- MERCREDI de ..... H ..... à ..... H .....
- JEUDI de ..... H ..... à ..... H .....
- VENDREDI de ..... H ..... à ..... H .....
- SAMEDI de ..... H ..... à ..... H .....
- DIMANCHE de ..... H ..... à ..... H .....

**Plan d'installation du foodtruck en annexe (page 3)**

### **3 – TARIFS**

Par délibération n° D23-94 du conseil municipal en date du 30 Novembre 2023, le montant de la redevance est fixé à :

- **120 €** l'emplacement à raison de 1 jour par semaine pour la période du 15 juin au 15 septembre (2 jours maximum par semaine = 120 € x 2).
- **160 €** l'emplacement à raison de 1 jour par semaine pour l'année du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre (2 jours maximum par semaine = 160 € x 2).

Paiement à réception du titre de recette émis par la mairie de HOULGATE au terme de la période de réservation.

### **3 – ASSURANCE**

Le demandeur doit être assuré pour la durée du contrat contre tout dommage causé au titre de sa responsabilité civile.

Une attestation d'assurance en cours de validité doit obligatoirement être fournie.

### **4 – POLICE**

L'emplacement occupé est fourni sans électricité. Toute installation quelconque pour laquelle a été sollicitée la présente autorisation devra être démontée dès la cessation de l'activité. Le bénéficiaire devra procéder à la remise en état des lieux et laisser l'endroit propre.

**5 – DECLARE** avoir pris connaissance du tarif et **M'ENGAGE** à payer la redevance d'occupation commerciale, dès réception de l'avis des sommes à payer.

A ....., le .....

Signature du demandeur,

Visa pour accord,

Signature du Maire,  
Olivier COLIN

# PLAN D'IMPLANTATION DU VÉHICULE A RESPECTER

